



# POLITIQUE QUALITÉ APAJH

## AXE 1 : ACCOMPAGNEMENT, PARCOURS DE VIE, BIEN-TRAITANCE, ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE S'ADAPTER, SE TRANSFORMER, INNOVER

- S'engager résolument dans le déploiement des 10 engagements pour une réponse accompagnée pour tous
- Faire évoluer nos modalités d'accompagnement
- Garantir la bien-veillance

## AXE 2 : ENGAGEMENT MANAGÉRIAL : UN MANAGEMENT ASSIS SUR NOS VALEURS

- Cultiver, consolider et déployer la culture d'entreprise
- Un dialogue social pertinent
- Se donner les moyens d'évoluer et d'être attractif en matière d'emploi
- Garantir la sécurité des personnes accompagnées, des salariés et des biens

## AXE 3 : RIGUEUR ET OPTIMISATION DES RESSOURCES : CULTURE ET EFFICACITÉ

- Développer la contractualisation sur l'ensemble des territoires (CPOM)
- Une gestion efficace et transparente
- Poursuivre la politique d'optimisation des achats et de gestion patrimoniale
- Respecter le déploiement du schéma directeur

## AXE 4 : INSCRIPTION DE LA STRUCTURE DANS SON ENVIRONNEMENT ET SON BASSIN DE VIE

- Développer un maillage fort de services et de partenariats
- Décliner sur les territoires les objectifs nationaux via une démarche qualité comprise et appliquée par tous
- Faire connaître et reconnaître l'APAJH sur l'ensemble des territoires
- Garantir la satisfaction de nos clients commerciaux

Aujourd'hui les attentes des personnes en situation de handicap, des familles, de la société évoluent. La Fédération APAJH est résolument inscrite dans une volonté d'amélioration des réponses apportées. La qualité conditionne notre reconnaissance.

Ce sont vos compétences et votre motivation, mais aussi votre connaissance de nos valeurs, qui nous permettront collectivement de réaliser cette ambition opérationnelle. Nous sommes tous les acteurs directs de la qualité et devons contribuer à la réussite de cette démarche en apportant la preuve d'une volonté d'amélioration continue de nos pratiques.

Amélioration continue qui est un élément majeur de la gestion des structures. A ce titre, La Fédération se fixe des objectifs autour de 4 axes stratégiques :

- ➔ Accompagnement, parcours de vie, bien-veillance, accessibilité universelle
- ➔ Engagement managérial
- ➔ Rigueur et optimisation des ressources
- ➔ Inscription des structures dans leur environnement et leur bassin de vie

Vous pouvez compter sur ma détermination pour mettre en place les moyens nécessaires à l'amélioration de nos performances.

Les membres du comité de direction sont chargés de mener à bien cette démarche, en s'appuyant sur les responsables qualité, afin de :

- ➔ Déployer et faire vivre le système de management de la qualité permettant l'amélioration continue de nos pratiques
- ➔ Respecter les exigences légales, réglementaires applicables à notre secteur
- ➔ Respecter les décisions et orientations politiques prises par le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale de la Fédération
- ➔ Communiquer cette politique à l'ensemble du personnel et parties intéressées et de s'assurer qu'elle soit connue et comprise de tous

Je compte sur l'engagement de tous pour faire vivre cette démarche et atteindre nos objectifs.

Paris, le 21 septembre 2020

**Jean-Louis LEDUC**

Directeur Général de la Fédération APAJH